



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réglementation

Question écrite n° 57470

Texte de la question

M. Michel Liebgott attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la prise en charge des patients en fin de vie. La mission d'évaluation de la loi du 22 avril 2005 relative aux droits des malades et à la fin de vie a constaté que cette dernière était insuffisamment connue et appliquée. Aussi pour pallier ces carences, vingt mesures ont été préconisées, en décembre 2008, par cette mission. Il souhaite donc savoir quel est l'état d'avancement de ces vingt propositions et quels sont les moyens prévus par le Gouvernement pour sa mise en oeuvre.

Données clés

Auteur : [M. Michel Liebgott](#)

Circonscription : Moselle (10^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57470

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 août 2009, page 8011

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)